

Viabilité des nouvelles formes d'entrepreneuriat agricole dans la périphérie de Kinshasa, République Démocratique du Congo

[Viability of new forms of agricultural entrepreneurship in the outskirts of Kinshasa, Democratic Republic of Congo]

Augustin TSHILUMBA ILUNGA¹⁻² and Damien-Joseph MUTEBA KALALA³⁻⁴

¹Assistant à l'Université de Kinshasa (UNIKIN), Faculté des Sciences Agronomiques, Département d'Economie Agricole, BP 190, Kinshasa XI, RD Congo

²Titulaire d'un Master de spécialisation en développement, environnement et sociétés de l'Université Catholique de Louvain et de l'Université de Liège, Belgium

³Professeur à l'Université de Kinshasa (UNIKIN), Faculté des Sciences Agronomiques, Département d'Economie Agricole, BP 190, Kinshasa XI, RD Congo

⁴Titulaire d'un doctorat en consommation alimentaire de l'Université de Liège, Belgium

Copyright © 2024 ISSR Journals. This is an open access article distributed under the ***Creative Commons Attribution License***, which permits unrestricted use, distribution, and reproduction in any medium, provided the original work is properly cited.

ABSTRACT: The objective of which is to understand to what extent the motivations of agri-entrepreneurs influence the viability of new forms of agricultural entrepreneurship in the periphery of Kinshasa. In total, 20 agri-entrepreneurs operating in the area were contacted. The main results of this research showed that the positive factors which lead public and private agri-entrepreneurs to seize profitable business opportunities or to increase income are more oriented and limited towards improving the quality of personal life and they thus succumb to the practice of hoarding land which limits the agricultural production necessary to supply the city; the negative factors of entrepreneurial motivation are essential for the viability of the agricultural activities of the agri-entrepreneur trader who has no other sources of income. Thus, to remedy the viability of agricultural entrepreneurship in the context of promoting family farming, the article draws attention to agricultural entrepreneurship, the role that peri-urban agriculture had to play through family farming. in the supply of the city of Kinshasa with foodstuffs and its contribution to socio-economic development but also, proposes to state decision-makers to review the policy of granting long lease, facilitate the social balancing of agricultural land, promote female entrepreneurship and encourage farmers to practice agriculture as a business.

KEYWORDS: Viability, entrepreneurial motivation, peri-urban, agricultural exploitation, land security and Kinshasa.

RESUME: L'objectif de cette recherche est de comprendre dans quelle mesure, les motivations des agri-entrepreneurs influencent la viabilité des nouvelles formes d'entrepreneuriat agricole dans la périphérie de Kinshasa. Au total, 20 agri-entrepreneurs opérant dans le milieu ont été contactés. Les principaux résultats de cette recherche ont montré que les facteurs positifs qui conduisent les agri-entrepreneurs fonctionnaires et privés à saisir les opportunités d'affaire rentable ou d'augmenter le revenu sont davantage orientés et limités vers l'amélioration de la qualité de vie personnelle et ils succombent ainsi dans la pratique de thésaurisation de terre qui limite la production agricole nécessaire pour approvisionner la ville; les facteurs négatifs de la motivation entrepreneuriale sont essentiels pour la viabilité des activités agricoles de l'agri-entrepreneur commerçant n'ayant pas d'autres sources de revenu. Ainsi pour remédier à la viabilité de l'entrepreneuriat agricole dans le contexte de promouvoir l'exploitation agricole familiale, l'article attire l'attention sur l'entrepreneuriat agricole, le rôle que

devait joué l'agriculture périurbaine à travers les exploitations agricoles familiales dans l'approvisionnement de la ville de Kinshasa en denrées alimentaires et sa contribution dans le développement socio-économique mais aussi, propose aux décideurs étatiques de revoir la politique d'octroi de l'emphytéose, faciliter l'équilibrage sociale des terres agricoles, promouvoir l'entrepreneuriat féminin et inciter les exploitants agricoles à pratiquer l'agriculture comme un business.

MOTS-CLEFS: Viabilité, motivation entrepreneuriale, périurbaine, exploitation agricole, sécurisation foncière et Kinshasa.

1 INTRODUCTION

De manière générale, au fil des années, l'entrepreneuriat est arrivé à s'imposer comme le moteur de croissance, du développement économique et social. Les entrepreneurs évoluant dans les différents secteurs de la société contemporaine sont considérés comme des piliers de l'économie du marché [1]. Ainsi, l'entrepreneuriat agricole apparaît comme une stratégie d'adaptation à la mondialisation et fait référence à la capacité des agriculteurs à actualiser les anciens modèles et à entrer dans des nouveaux paradigmes de l'agriculture caractérisés par des nouveaux défis: marchés libres et durabilité [2].

Le développement de l'entrepreneuriat agricole dans les pays du sud fait face à plusieurs enjeux diversifiés, qui sont davantage liés à la productivité agricole, à l'utilisation optimale des ressources agricoles, à la transformation, à la création d'emplois et à la lutte contre la pauvreté, à assurer la sécurité alimentaire ainsi que la gouvernance liée à la commercialisation des produits agricoles sur le marché interne et à la compétitivité sur le marché mondial [3]. La RD Congo présente des potentialités agricoles telles que de vastes superficies des terres arables, la deuxième plus grande forêt tropicale au monde, une diversité climatique permettant des saisons culturales multiples au cours d'une même année, une hydrologie abondante pouvant faciliter diverses activités agricoles [4] et n'échappe pas aux attentes assignées à l'agriculture et l'idéal pour les exploitations agricoles, dont celles situées particulièrement dans les zones périurbaines de Kinshasa, est d'augmenter simultanément la production agricole et le revenu des producteurs tout en conservant les ressources environnementales actuelles, de recourir aux variétés des semences améliorées et résilientes au changement climatique et d'assurer la santé des consommateurs [5] dont 77 % vivent dans les milieux ruraux et environ 70 % d'entre eux vivent essentiellement de l'agriculture familiale de type subsistance [6] et cette situation qui dure depuis plusieurs années fait que le pays recourt toujours à d'importantes importations alimentaires des produits de base, qui selon la Banque Centrale du Congo, représentaient une valeur annuelle moyenne de plus ou moins 1,5 milliard de dollars américains [7].

A Kinshasa, suite à une forte croissance démographique corrélée avec le chômage et la pauvreté, les extensions des zones urbaines vers les sites de production agricole périurbains convertissent définitivement les terres agricoles en espaces d'habitations. Dans leur extension, les superficies urbanisées ne visent pas seulement que les terres non agricoles, mais également les terres agricoles [8]. Alors que la pérennité de l'agriculture périurbaine est liée à la diversification des cultures et à l'adaptation de cette activité à la dynamique de la ville, malheureusement, le manque de capital financier et des contraintes liées à l'accès au foncier limitent les efforts des agriculteurs pour agrandir les exploitations. Les agri-entrepreneurs doivent employer de la main-d'œuvre, et utiliser des intrants agricoles qui influencent positivement la productivité tels que les engrais et semences améliorées [9].

Le constat fait sur terrain est que plusieurs personnes issues des différentes catégories des couches sociales s'adonnent aux activités agricoles dans les périphéries de Kinshasa pour diverses motivations et certaines d'entre elles, peuvent en fonction des moyens disponibles, mobiliser des ressources malgré les contraintes afin de produire et obtenir un certain revenu issu de l'exploitation agricole. La pratique de cette activité qui devait normalement être lucrative devait permettre aux exploitants de saisir les opportunités d'expansion de l'agriculture. Elle devait aussi leur permettre surtout de comprendre les enjeux et les conséquences de l'activité entrepreneuriale, qui constituent un défi majeur du développement de la ville de Kinshasa et de ses périphéries.

Les zones périurbaines de Kinshasa sont considérées comme des zones périphériques, reflétant des conditions intermédiaires entre celles des zones urbaines et des zones rurales où se déroulent les activités agricoles et ses activités connexes [10], elles font aussi allusion aux espaces verts [11], appelés également ceinture verte, les faubourgs et les communes périphériques qui se trouvent aux extrémités de la ville. Le climat de Kinshasa et sa topographie avec le massif du plateau des Batéké, sa plaine et ses marécages, lui donne la capacité de produire une grande diversité de cultures et de production animale [12]. dont les agri-entrepreneurs évoluant dans ce milieu peuvent être des piliers importants dans la politique de souveraineté alimentaire.

L'objectif de cette recherche est de comprendre dans quelle mesure la motivation entrepreneuriale influence la viabilité des nouvelles formes d'entrepreneuriat agricole dans la périphérie de Kinshasa au regard des attentes assignées à l'agriculture péri-urbaine.

2 MATÉRIELS ET MÉTHODES

2.1 MILIEU D'ÉTUDE

La région concernée par cette étude est la ville de Kinshasa et sa périphérie. La ville province a une superficie de 9.965 km². Elle est située à l'Ouest du pays entre 3,9 et 5,10° de latitude Sud et entre 15,2 et 16,6° de longitude Est. Bâtie le long du fleuve Congo, cette province est limitée au Nord et à l'Est par la province du Kwilu, au sud par la province du Kongo-Central et dans sa partie ouest, la République du Congo dont le fleuve Congo le sépare. L'altitude moyenne de la ville est de 300 m [13].

La Province de Kinshasa connaît un climat de type tropical, chaud et humide. Il est caractérisé par une grande saison de pluie d'une durée de 8 mois (mi-septembre à la mi-mai) et une saison sèche de 4 mois (mi-mai à la mi-septembre). La situation générale des températures moyennes se situe entre 22,5 et 26,1° C [14].; son sol a la particularité d'être sablo argileux et subit une forte minéralisation de la matière organique à cause des pluies abondantes [15].

La végétation de la province Kinshasa est constituée des quelques reliques forestières dont la plupart se trouvent à l'état de dégradation; les formations herbeuses aquatiques; les cultures et jachères; ainsi que les savanes herbeuses et arborées [16].

L'hydrographie de la province de Kinshasa est dominée par le fleuve Congo et ses affluents [17] constitués de quelques rivières allochtones N'djili et N'sele, etc.; et les rivières autochtones dont la Funa [18].

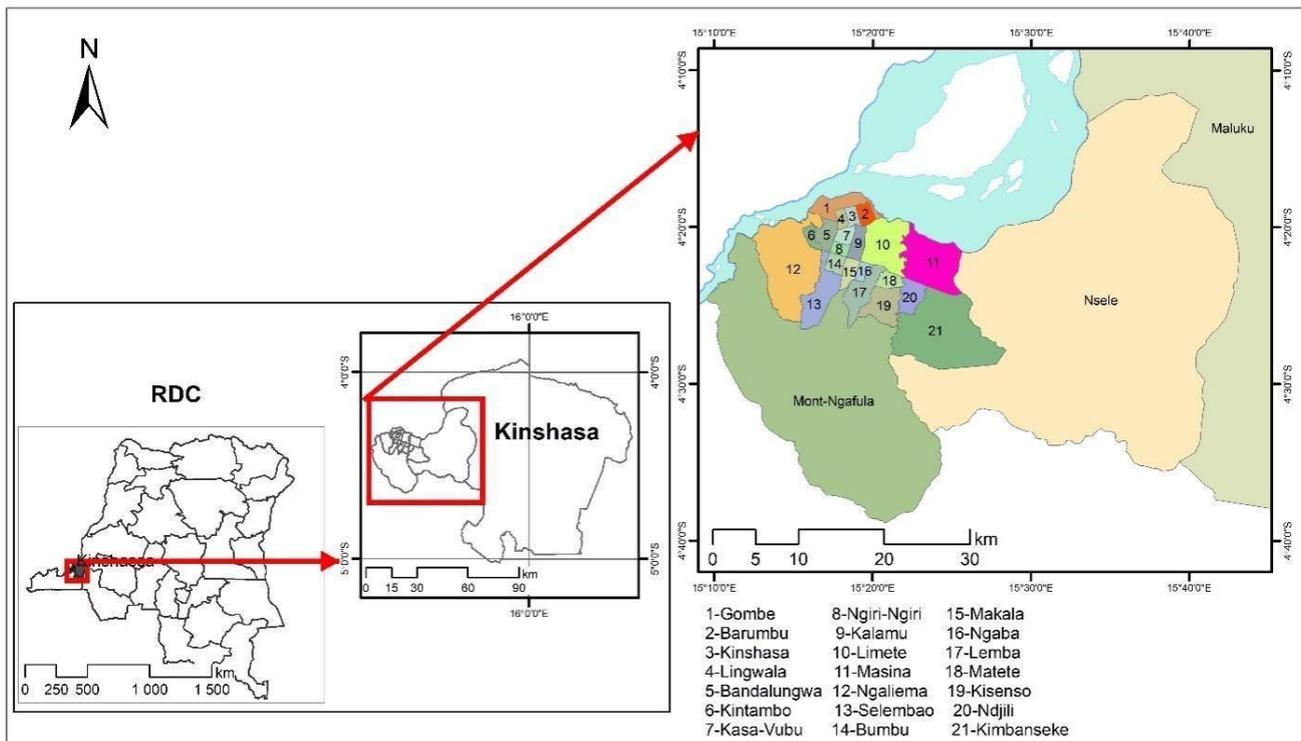


Fig. 1. Carte administrative de la ville de Kinshasa (Source: Messina et Bonkena, 2018)

Sur le plan administratif, la ville de Kinshasa compte 24 communes qui sont inégalement distribuées en termes de secteurs d'activités, de démographie, de niveau d'urbanisation, de la qualité de la vie et des infrastructures de base [19]. Parmi ces communes, il y a celle qui se trouvent aux extrémités de la ville, il se pratique l'agriculture et sont appelées communes périurbaines, on peut citer notamment, Maluku, Mont Ngafula et Nsele [20] et la superficie de ces 3 zones représente près de 80% de la superficie totale de la province de Kinshasa.

2.2 METHODES: ECHANTILLONNAGE ET COLLECTE DES DONNEES

Pour atteindre les objectifs assignés dans le cadre de cette recherche, une enquête sur terrain faisant appel aux entretiens structurés et aux observations a été réalisée en auprès des agri-entrepreneurs.

L'objectif était de recueillir les réactions/réponses individuelles des enquêtés en ce qui concerne la thématique. L'échantillon a été sélectionné sur base de la technique d'échantillonnage boule de neige; qui est une technique d'échantillonnage non probabiliste, qui s'appuie sur les recommandations des sujets de départ pour générer d'autres participants et la chaîne continue [21].

Dans la ville de Kinshasa, il n'existe pas un répertoire nominatif précis et/ou téléphonique des agri-entrepreneurs pouvant constituer la base de sondage. L'utilisation de la technique d'échantillonnage boule de neige était nécessaire, car en recourant aux contacts de 3 personnes connues d'avance et appartenant à des catégories professionnelles différentes (fonctionnaire, employé des entreprises privées et agriculteur commerçant) qui pratiquent l'agriculture dans les concessions agricoles se trouvant dans la périphérie de Kinshasa. Les premiers indiquent d'autres personnes de leur entourage ayant les mêmes caractéristiques et faisant partie de la population ciblée, jusqu'à ce que la taille de l'échantillon désirée soit atteinte [22].

L'échantillon par la technique de boule de neige a atteint la taille de 20 personnes réparties comme suit:

- Fonctionnaire (enseignants et agents dans les ministères étatiques): 7 personnes;
- Agent œuvrant dans le secteur privé (travailleurs dans les sociétés privées et professions libérales): 7 personnes;
- Commerçants: 6 personnes

En ce qui concerne l'observation, il était question de faire de faire une immersion par certaines visites de terrain dans la périphérie de Kinshasa (environnement dans lequel se trouvent les exploitations agricoles) pour apprécier les actions menées par les agri-entrepreneurs. La technique d'observation participante utilisé était de type périphérique ([23], qui consiste à ne pas trop entrer dans les détails pour ne pas gêner l'enquêté dans le sens.

Pour bien traiter les informations collectées et analyser les données, le recours au logiciel Excel en tant que base de données a été utilisé pour les analyses de quelques variables quantitatives.

La technique d'analyse du contenu des entretiens était nécessaire pour le traitement et l'analyse des variables qualitatives.

Cette étude présente certaines faiblesses, l'approche de collecte des données est limitée aux déclarations des enquêtés (agri-entrepreneurs) et il est fort probable que d'autres situations que celles qui ne sont pas décrites dans cette étude existent dans d'autres sites de production de la ville de Kinshasa.

3 PRINCIPAUX RÉSULTATS

3.1 PROFILS DES AGRI-ENTREPRENEURS

Tableau 1. Quelques caractéristiques des agri-entrepreneurs

Variables	Modalités	Fonctionnaire	Privé	Commerçant	Total
Tranche d'âge	26-35	0	1	3	4
	36-45	0	2	0	2
	46-55	3	2	1	6
	56-65	3	2	1	6
	65 et plus	1	0	1	2
	Total	7	7	6	20
Sexe	Masculin	7	7	4	18
	Féminin	0	0	2	2
	Total	7	7	6	20
Statut matrimonial	Marié	7	6	4	17
	Célibataire	0	1	2	3
	Veuf	0	0	0	0
	Divorcé	0	0	0	0
	Total	7	7	6	20
Niveau d'étude	Primaire	0	0	0	0
	Secondaire	0	1	2	3
	Supérieur et universitaire	5	6	4	15
	Post universitaire	2	0	0	2
	Total	7	7	6	20
Niveau de formation agricole	Sans formation	5	2	1	8
	Brevet de formation	0	3	2	5
	Technique agricole	0	1	1	1
	Ingénieur agronome (Ao)	0	1	2	3
	Master en sciences agronomiques	0	0	0	0
	Docteur en sciences agronomiques	2	0	0	2
	Total	7	7	6	20

Les agri-entrepreneurs rencontrés ont un âge qui varie entre 26 et plus de 65 ans, mais la majorité d'entre eux, soit 12/20 agri-entrepreneurs, ont un âge compris entre 46 et 65 ans. La majorité d'entre eux (18 des 20 enquêtés) sont des hommes et deux femmes seulement ont comme activité principale l'agriculture. Leurs parcours académiques est diversifiés, certains dans le domaine agricole et d'autres pas. Tous ont atteint le niveau secondaire. Certains ont comme employeur l'Etat congolais (fonction publique), d'autres travaillent dans les sociétés privées, d'autres encore ont l'agriculture comme activité principale (Commençants).

3.2 ASPECT ORGANISATIONNEL DE L'EXPLOITATION AGRICOLE

Tableau 2. Statut juridique, tenure de la terre, mode d'acquisition et domaine d'exploitation

Caractéristiques	Modalités	Fonctionnaire	Privé	Commerçant	Total
Statut juridique	Sarl	0	0	1	1
	Etablissement	1	1	1	3
	Sans statut	6	5	3	14
	ONG	0	1	1	2
	Total	7	7	6	20
Tenure de la terre	Propriétaire	7	7	6	20
	Associé	0	0	0	0
	Total	7	7	6	20
Mode d'accès à la terre	Achat direct	6	5	4	15
	Par héritage	1	2	2	5
	Total	7	7	6	20
Domaine d'exploitation	Culture fruitière et vivrière	0	0	0	0
	Culture vivrière	5	4	1	10
	Culture vivrière et horticole	2	3	4	9
	Culture horticole et élevage	0	0	1	1
	Total	7	7	6	20

Parmi les 20 agri- entrepreneurs de l'échantillon, la plupart d'entre eux (14/20) n'ont pas un statut juridique pour leurs exploitations agricoles et évolue de manière informelle. Seules quelques-uns (3/20) ont un statut d'établissement et d'ONG (2) seulement un des 20 a un statut de SARL. Ces agri-entrepreneurs se consacrent principalement à la culture vivrière, horticole, fruitière et dans certains cas à l'élevage. Etant donné que la plupart des exploitations agricoles ne disposant pas de document juridique, cette situation constitue un obstacle à la demande de crédit auprès des institutions financières. Notons que la quasi-totalité des exploitations agricoles sont des entreprises individuelles, dirigées par l'agri entrepreneur qui exploite la terre pour son propre compte, quel que soit son mode d'acquisition.

3.3 FACTEURS DE MOTIVATIONS DANS L'ENTREPRENEURIAT AGRICOLE

Les motivations évoquées par les agri-entrepreneurs pour justifier la création de leurs exploitations agricoles sont diverses et dépendent du groupe social dont ils sont issus.

Tableau 3. Les motivations économiques des agri-entrepreneurs fonctionnaires

Type de motivation	Facteurs positifs (Pull)
Economique	Opportunité d'une affaire rentable
	Désir d'augmentation de revenu
Non économique	Désir d'amélioration de la qualité de vie (satisfaction)
	Désir d'indépendance
	Passion de l'agriculture
	Mettre en pratique la connaissance scientifique
	Préparation de la retraite

Les agri-entrepreneurs dont l'activité principale est la fonction publique (fonctionnaires) ont comme motivation économique: l'augmentation du revenu, l'opportunité d'un affaire rentable et ceux ayant atteint un certain niveau de vie, leurs motivations économiques se traduit par l'indépendance, le désir d'amélioration de la qualité de vie et la passion de l'agriculture. Les fonctionnaires enseignants sont encore plus motivés de mettre en pratique leurs connaissances scientifiques dans la production agricole. Il y aussi quelques uns qui se lancent dans l'agriculture dans le but d'assurer leurs retraites.

Tableau 4. Les motivations économiques des agri-entrepreneurs privés

Type de motivation	Facteurs Positif (Pull)
Economique	Opportunité d’emploi
	Possibilité d’augmentation du revenu
Non économique	Désir d’amélioration de la qualité de vie (satisfaction)
	Désir d’autonomie et indépendance
	Passion de l’agriculture

Les agri-entrepreneurs qui travaillent dans les entreprises privées de la place ont des motivations entrepreneuriales économiques qui se manifestent par les facteurs tels que la création d’emploi (réduire le chômage) et la possibilité d’augmenter leurs revenus. Pour ce qui est des motivation non économiques, il y a les désirs d’autonomie et d’indépendance, la possibilité d’une augmentation de revenu et la passion de l’agriculture.

Tableau 5. Les motivations économiques des agri-entrepreneurs commerçants

Type de motivation	Facteurs négatifs (Push)
Economique	Création d’emploi
	Nécessité (Manque d’argent et d’emploi)
Non économique	Manque de satisfaction
	Manque d’autonomie

Les agri-entrepreneurs qui ont comme activité principale l’agriculture, considérés comme des commerçants ont les facteurs de motivations économiques considérés comme négatifs, il s’agit de manque d’emploi (au niveau individuel) et la nécessité (conséquence de l’absence d’emploi et du manque d’argent). Pour ce qui est de motivation non économique, l’insatisfaction avec le travail précédent et le manque d’autonomie sont des raisons généralement évoquées par cette catégorie d’acteurs.

La figure 1 est une schématisation des différents types et facteurs de motivations des agri entrepreneurs à la base de la création de leurs entreprises mettant en exergue les facteurs de motivation qui animent les acteurs.

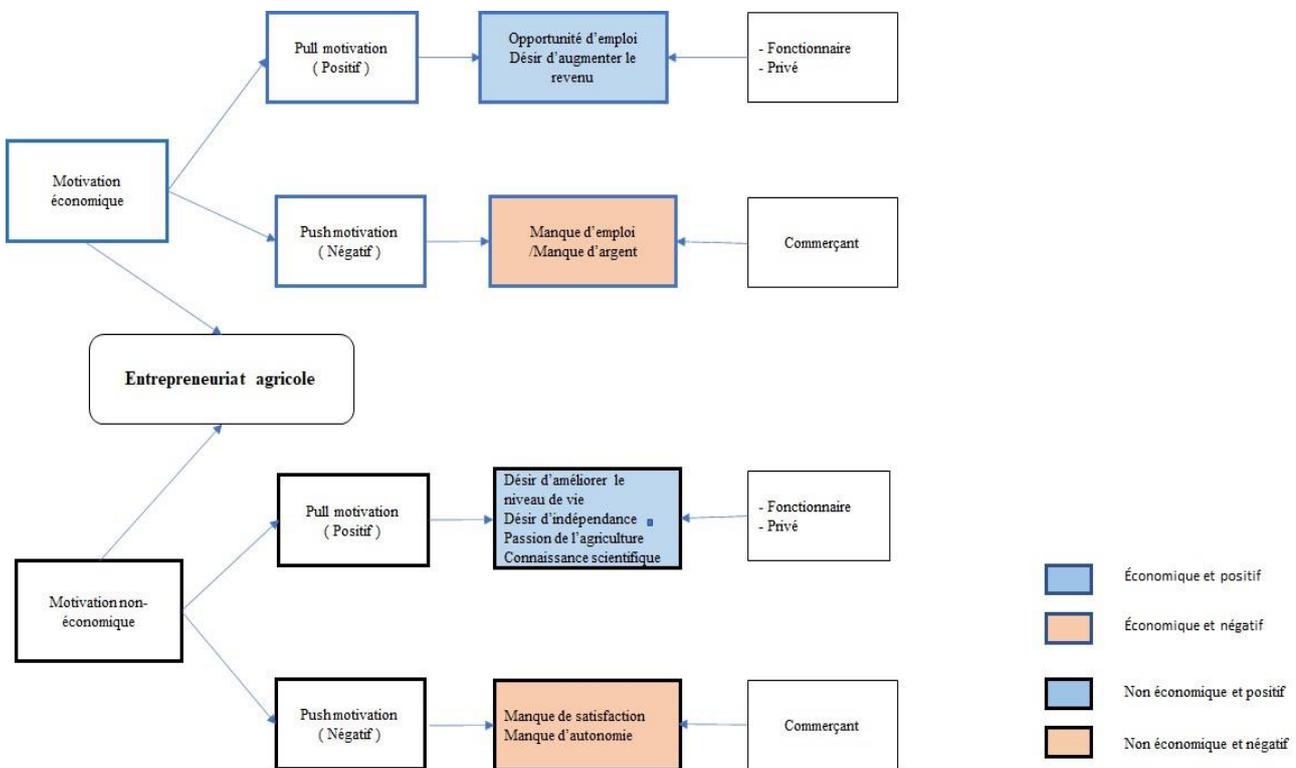


Fig. 2. Types des motivations entrepreneuriales

Les facteurs positifs liés à la motivation économique sont des fils conducteurs pour les agri-entrepreneurs fonctionnaires et privés car ils se trouvent avant tout devant une opportunité d'affaires nécessitant un investissement et espèrent ainsi accroître leur revenu; leurs motivations non économiques visent surtout une amélioration de la qualité de vie, une certaine autonomie ou soit l'exercice d'une passion ou encore la préparation de la retraite après la vie active.

Par contre, les facteurs négatifs de la motivation entrepreneuriale se recensent auprès des commerçants dont l'agriculture est l'activité principale; Ainsi, les mobiles économiques relevant de la « push motivation » peuvent se comprendre par le manque d'emploi dans une entreprise ou encore le défaut d'argent de l'entrepreneur; Pour ce qui est de leurs motivations non économiques, les facteurs négatifs (push) sont le manque de satisfaction chez ceux qui ont démissionné de leurs emplois et manifestent un manque d'autonomie.

Il sied de préciser que la connaissance scientifique est une dimension de la motivation non économique: Elle se retrouve chez les agri-entrepreneurs qui ont acquis un certain niveau académique dans les sciences agronomiques; Les agronomes étaient ainsi plus à l'aise d'indiquer leur connaissance en agriculture comme la motivation principale les ayant incité à se lancer dans l'agriculture péri-urbaine.

En ce qui concerne, les pulls motivations (positives), chez les agri-entrepreneurs fonctionnaires et les agri-entrepreneurs privés, il ressort que les facteurs positifs tels que saisir une opportunité d'affaire rentable ou encore augmenter leur revenu sont davantage orientés vers l'amélioration de la qualité de vie personnelle; ces facteurs ne sont pas déterminants dans le sens où ces agri-entrepreneurs ont une activité principale non agricole, exercent une supervision à distance des activités et habitent dans la ville; Ils succombent ainsi dans la pratique d'une thésaurisation de terre qui limite la production agricole nécessaire pour approvisionner la ville en denrées alimentaires.

Les facteurs négatifs de la motivation entrepreneuriale sont essentiels pour la viabilité des activités agricoles chez l'agri-entrepreneur commerçant passant une grande partie de son temps dans son exploitation agricole et n'ayant pas d'autres sources de revenu; en effet ces facteurs économiques contraignants (manque d'emploi et d'autonomie) vont le retenir dans le secteur agricole et avec le temps il va accumuler et capitaliser l'expérience susceptible de l'accompagner vers la professionnalisation dans le secteur agricole.

Ainsi, la viabilité de l'entrepreneuriat agricole nécessite le changement de statut de la personne (salarié ou chômeur) vers un statut de travailleur indépendant. La personne peut prendre cette décision qui se déclenche par des motivations push ou pull au moment où elle réalise qu'il y a un cout d'opportunité, c'est-à-dire les bénéfices financiers et sociaux qui proviennent de son statut de travailleur indépendant dans l'exploitation agricole sont supérieurs en gardant son statut de salarié dans une entreprise étatique ou privée ou encore s'il reste sans emploi (chômage)

3.4 DIFFICULTES RENCONTREES ET TENTATIVES DES SOLUTIONS PROPOSEES PAR LES AGRI-ENTREPRENEURS DANS LA GESTION DES EXPLOITATIONS AGRICOLES

Les résultats de l'étude montrent que les agri entrepreneurs rencontrent plus de menaces que des faiblesses dans leurs exploitations agricoles et tentent de trouver des stratégies pouvant permettre à leurs affaires de fonctionner mais il y a encore d'autres facteurs qui ne sont pas encore résolus ou n'ont pas de réponse dans l'immédiat et peuvent décourager bon nombre d'entre eux dans l'avenir; il s'agit notamment de:

- L'urbanisation croissante avec la population qui s'installe dans les périmètres des exploitations agricoles et qui occasionne le vol des produits agricoles;
- La perturbation du calendrier cultural occasionné par l'irrégularité des pluies;
- Le manque d'entretien des routes qui occasionne l'inaccessibilité aux champs;
- Le manque de structure classique de financement des activités agricoles;
- Le manque de fond de roulement pour faire face aux dépenses courantes;
- L'accès limité aux intrants agricoles (semence de qualité, engrais,...) performants;
- Les limites sur les améliorations foncières afin d'éviter les jachères prolongés;
- Le non accompagnement technique des structures spécialisés de l'Etat (agriculture, développement rural,...).

Il a été trouvé que les stratégies développées par les acteurs sont limités et ne peuvent pas accompagner l'entrepreneuriat agricole dans la périphérie de Kinshasa et nécessitent de manière générale, l'accès au financement agricole et la mise en œuvre par l'Etat d'une politique efficace de souveraineté alimentaire qui consiste à faciliter l'accès aux intrants agricoles de qualité, la réhabilitation des routes de desserte agricole, l'accompagnement technique des agri entrepreneurs, la promotion de l'esprit entrepreneuriale, etc.

3.5 INVESTISSEMENTS NECESSAIRES POUR LA REUSSITE ET LE DECOLLAGE DE L'ENTREPRENEURIAT AGRICOLE

Le démarrage des activités agricoles requiert un investissement important et diversifié, les agri-entrepreneurs sont unanimes: pour réussir au début, il faut que l'exploitation agricole ait un capital d'exploitation qui passe par l'acquisition des immobilisations, telles que les tracteurs agricoles, les équipements (brouettes, chariot, etc.), la construction d'un bâtiment pour le stockage des équipements et le logement des travailleurs pour maintenir la surveillance du site. Ces investissements constituent un coût fixe pour assurer la production agricole dans un espace de temps. Dans la zone de production vivrière, un tracteur représente un équipement capital de travail pour les opérations de préparation du sol. Certes, son coût d'achat est élevé, Il en va de même de son coût de location dont le montant s'élève à environ 110 dollars / hectare pour le labour ou le hersage. Vu ce coût élevé, l'utilisation du tracteur n'est souvent pas à la portée de tous les agri-entrepreneurs d'autant que les superficies à emblavées sont généralement limitées et ne justifient pas un recours à son utilisation. A côté du coût fixe, il y a aussi un coût variable: celui des intrants agricoles (engrais, semences, produits phytosanitaires,...) dont la quantité utilisée est proportionnelle au volume de production. L'accès aux semences de qualité est limité sinon rare alors qu'il est primordial à l'intensification de la production agricole; ainsi, La plupart des agri-entrepreneurs utilisent les récoltes précédentes comme semence alors qu'un problème de dégénérescence se pose déjà après plusieurs cycles de production et ne garantit pas l'accroissement du rendement à l'hectare.

3.6 SÉCURISATION FONCIÈRE

Les conflits fonciers sont récurrents dans la zone de production, ils sont quelques fois liés au processus d'acquisition d'une terre par plusieurs personnes et surtout dans le cas où les chefs coutumiers ou les propriétaires terriens vendent les concessions agricoles à des tiers avec la complicité de certains agents de l'Etat. Il a été constaté aussi des cas d'accaparement des terres d'une superficie de 7 hectares par un homme politique influent au détriment d'un agri-entrepreneur commerçant et malgré le recours au service des titres immobiliers, le problème n'a jamais été résolu à cause de la faiblesse et de la corruption au sein de l'Administration foncière. Néanmoins, il existe d'autres agri-entrepreneurs qui n'ont pas encore obtenu le certificat d'occupation emphytéotique à cause des longues démarches administratives et du coût financier y afférant. Ils se contentent de brandir l'acte de vente du chef coutumier ou l'acte de cession des droits coutumiers ou encore l'autorisation d'exploitation délivrée par les autorités communales.

4 DISCUSSION

Si les facteurs positifs liés à la motivation économique considérés comme fils conducteurs pour les agri-entrepreneurs fonctionnaires et privés devraient réellement jouer un rôle positif, ces derniers se trouvent avant tout devant une opportunité d'affaires, devraient saisir la nécessité d'un investissement qui pourra accroître le revenu [24] mais par contre leurs motivations non économiques visent surtout une amélioration de la qualité de vie, une certaine autonomie ou encore l'exercice d'une passion mais aussi ce désir de perpétuer la continuité d'une tradition héritée des ascendants familiaux [25].

En se référant à Hazel [26]. en Afrique, une partie considérable des exploitations agricoles sont de types familiales et elle lutte pour leur survie et leur contribution à la production agricole reste prépondérante et leur rôle ne se limite pas seulement à la seule fonction de production mais elle joue un rôle important en ce qui concerne la sécurité alimentaire, la réduction du chômage, l'assurance d'un revenu, la gestion des ressources renouvelables et peuvent aussi contribuer aux équilibres territoriaux, sociaux et participer à la politique de sécurité alimentaire. Le constat fait sur terrain, est que la grande fraction de terre non exploitée par les agri-entrepreneurs tombe du coup dans la thésaurisation qui engendre des conséquences liées à des pertes pour l'économie entrepreneuriale agricole.

En ce qui concerne la sécurisation foncière, Masiala [27] qui s'appuie sur la théorie évolutionniste des droits de propriété privée développée par Plateau démontre qu'il existe des liens entre la sécurité de la tenure foncière, les droits de propriété privée et l'investissement. Dans le secteur de l'agriculture, cette théorie peut s'interpréter dans le sens que la sécurité de la tenure foncière des exploitants agricoles constituerait la condition indispensable pour que les agriculteurs puissent mener à bien leurs activités, investir et tirer bénéfice de leurs efforts; et dans le cas de l'entrepreneuriat agricole dans la périphérie de Kinshasa, le fait d'obtenir le certificat d'occupation emphytéotique est un élément supplémentaire du renforcement de la sécurité de la tenure foncière des concessions agricoles tenues par les agri-entrepreneurs; il garantit une exploitation aisée pendant une longue période sans interférence des autorités coutumières, administratives et surtout de la communauté locale. Cette situation peut contribuer à la viabilité de l'entrepreneuriat agricole dans la périphérie de Kinshasa dans la mesure où les financements nécessaires accompagnent l'investissement.

5 CONCLUSION

La plupart des agri-entrepreneurs propriétaires des exploitations agricoles ne sont pas des professionnels de l'agriculture et passent moins de temps dans leurs exploitations agricoles : ils habitent la ville, travaillent dans l'administration publique ou soit dans les sociétés privées; même ceux dont l'agriculture est l'activité principale ont tendance à diversifier leurs revenus dans d'autres secteurs que l'agriculture. Ils utilisent un capital d'exploitation très limité par rapport au potentiel agricole existant alors qu'en termes d'efficacité.

Les facteurs économiques de la motivation entrepreneuriale diffèrent selon l'activité principale de l'agri-entrepreneur. En ce qui concerne, les pulls motivations (positifs), pour les fonctionnaires de l'Etat et les privés, il ressort que les facteurs positifs tels que saisir une opportunité d'affaire rentable ou encore augmenter leur revenu sont plus orientés vers l'amélioration de la qualité de vie des individus eux-mêmes et ces facteurs ne sont pas déterminants dans le sens où ces agri-entrepreneurs ont une activité non agricole et travaillent à temps partiel dans leurs exploitations avec des visions cachées qui consistent à jouer à la thésaurisation de la terre dans le but de gagner une plus-value dans le futur et par conséquent, n'investissent pas de manière conséquente pour augmenter la production agricole.

Pour l'agri-entrepreneur (commerçant) qui a l'agriculture comme activité principale, ces facteurs économiques de motivation sont négatifs mais très importants dans la mesure où le fait d'exercer son travail par contrainte (par manque d'emploi, de revenu régulier,...), ces facteurs vont le retenir dans le secteur agricole pour une longue durée et constitue une cible qui nécessite d'être accompagné par l'Etat et soutenu en lui facilitant l'accès au crédit agricole afin qu'il puisse augmenter son investissement et se professionnaliser dans l'agriculture et contribuer à l'approvisionnement de la ville en denrées alimentaires.

Malheureusement, le constat fait sur terrain est qu'il y a un écart considérable entre la superficie disponible et la superficie réellement exploitée et cette situation se justifierait par la pratique de l'agriculture pour l'autoconsommation et le prestige sociale, le manque de professionnalisation pour la plupart des concessionnaires agricoles (fonctionnaires et privés), la non résidence dans le lieu d'exploitation agricole, l'utilisation limitée du capital d'exploitation, la pratique de la thésaurisation foncière, l'inexistence des mesures incitatives à la mise en valeur de la terre agricole, etc.

Ainsi, la viabilité de l'entrepreneuriat agricole nécessite le changement de statut de la personne (salarié ou chômeur) vers un statut de travailleur indépendant. La personne peut prendre cette décision qui se déclenche par des motivations push ou pull au moment où elle réalise qu'il y a un coût d'opportunité, c'est-à-dire les bénéfices financiers et sociaux qui proviennent de son statut de travailleur indépendant dans l'exploitation agricole sont supérieurs en gardant son statut de salarié dans une entreprise étatique ou privée ou encore s'il reste sans emploi (chômage).

REMERCIEMENT

Nous remercions l'Agence Belge au Développement (Enabel) à travers le projet PRECOB pour l'appui financier.

REFERENCES

- [1] Janssen F. (2016). *Entreprendre: une introduction à l'entrepreneuriat* (2ème edn). De Boeck: Bruxelles.
- [2] Cheriet F, Messeghem K, Lagarde V, McElwee G. (2020). Agricultural entrepreneurship: Challenges and perspectives. *Revue de l'Entrepreneuriat*, 19 (4), 13-29.
- [3] Temple L, Sourisseau JM. (2017). *L'entrepreneur agricole*. In A.Tiran et D. Uzunidis (Eds). *Dictionnaire de l'entrepreneur*, Paris, France: Éditions Classiques Garnier, 73-77.
- [4] Lebailly P, Michel B, Ntoto AR. (2015). *Quel développement agricole pour la RDC ?* In *Conjonctures congolaises 2014: Politiques, territoires et ressources naturelles: changements et continuités*, Marysse S, Omasombo J (eds).L'Harmattan, Paris; 45-63.
- [5] CAID, FAO, PAM, Ministère de l'agriculture (2018). *Rapport Sécurité alimentaire, niveau de production agricole et Animale, Évaluation de la Campagne Agricole 2017- 2018 et Bilan Alimentaire du Pays*. Kinshasa: République Démocratique du Congo.
- [6] Tshomba.J., Nkulu, F., Kalambayi, M., & Lebailly, P. (2019). Analyse des effets des Programmes de subventions sur la performance des cultures céréalières (Maïs Zeamays L. et Riz Orizasp.) en République Démocratique du Congo et en Zambie. *Revue Africaine d'Environnement et d'Agriculture*, 2 (2), 39-48.

- [7] PNUD (2019). Plan cadre de coopération des nations unies pour le développement durable (unsdcf) 2020-2024: République Démocratique du Congo.
- [8] Masiala, B., Biloso, A., & Kinkela, C. (2020). Développement de l'arboriculture dans les concessions agricoles périurbaines à Kinshasa: Vers une agroforesterie fruitière innovante. *International Journal of Innovation and Applied Studies*, 30 (4), 866-876.
- [9] Tambwe A N. (2015). Urban agriculture, land and sustainability. The case of Lubumbashi. In Bogaert J. et Halleux J.M., eds. *Territoires périurbains: Développement, enjeux et perspectives dans les pays du Sud*. Gembloux, Belgique: les presses agronomiques de Gembloux asbl, 153-163.
- [10] Bogaert J, Biloso A, VranKen I, André M. (2015). Peri-urban dynamics: landscape ecology perspectives. In *Territoires périurbains: Développement, enjeux et perspectives dans les pays du Sud*, Bogaert J, Halleux J.M. (ed). Les presses agronomiques de Gembloux asbl, Gembloux; 63-73.
- [11] Muzingu B. (2010). Les sites maraîchers coopérativisés de Kinshasa en RD Congo: contraintes environnementales et stratégies des acteurs. Thèse de doctorat, Université Catholique de Louvain, Louvain-La-Neuve, p. 31.
- [12] Bonkena P. (2020). Evolution des modes de consommation alimentaires à Kinshasa: enjeux pour la filière manioc en zone périurbaine. Thèse de doctorat, Université de Liège, Liege, p.44.
- [13] Ministère du Plan (2005). Monographie de la ville de Kinshasa. République démocratique du Congo.
- [14] Banque mondiale (2018). Revue de l'urbanisation en République Démocratique du Congo: Des villes productives et inclusives pour l'émergence de la République Démocratique du Congo. Directions Du Développement. Washington, DC: La Banque mondiale. DOI: 10.1596/978-1-4648-1205-7. Licence: Creative Commons Attribution CC BY 3.0 IGO.
- [15] Lele B, Kachaka C, Lejoly J et Muesa P. (2022). Effet du biochar sur la rétention et la disponibilité en eau et éléments minéraux pour les plantes dans un sol sableux de Kinshasa. *Revue Africaine d'Environnement et d'Agriculture*, 5 (3), 19-29.
- [16] Luzolo, J. T. T., Ngembo, E. N., Masivi, C. L., Landu, E. L., Kibwila, M. N., & Sinsi, R. L. (2022). Pression exercée par les entreprises pâtisseries artisanales et nganda ntaba sur la végétation arborée urbaine et périurbaine à Kinshasa en République Démocratique du Congo, *International Journal of Innovation and Scientific Research*, Vol. 62 No. 1, pp. 25-39.
- [17] Messina Ndzomo, J. P., Sambieni, K. R., Mbevo Fendoung, P., MATE MWERU, J. P., Bogaert, J., & Halleux, J. M. (2019). La croissance de l'urbanisation morphologique à Kinshasa entre 1979 et 2015: analyse densimétrique et de la fragmentation du bâti. *Bulletin de la Société Géographique de Liège*, 73.
- [18] Mutanda, S. K., Okito, S. S., Swana, W. L., Kilingwa, C. M., Muamba, N. B., Nkosi, G. G., & Kiamfu, V. P. (2020). Valeur nutritionnelle des huiles extraites dans les muscles de poissons *Clarias gariepinus* Burchell, 1822 (Siluriformes, Clariidae) pêchés dans le Pool Malebo (Fleuve Congo) en RD Congo. *IJAR*, 6 (10), 431-437.
- [19] Mudiayi, R. M., Michel, N. M., Mubake, I. K., Nkanga, N. I., & Anelk, G. L. (2023). Perceptions des usagers à l'égard des espaces verts d'alignement des voies publiques de la commune de Lemba dans la ville de Kinshasa. *International Journal of Innovation and Applied Studies*, 40 (2), 493-504.
- [20] Biloso, A., & Lejoly, J. (2006). Etude de l'exploitation et du marché des produits forestiers non ligneux à Kinshasa. *Tropicultura*, 24 (3), 183-188.
- [21] Semaan, S. (2010). Échantillonnage espace-temps et échantillonnage déterminé selon les répondants des populations difficiles à joindre. *Methodological Innovations Online*, 5 (2), 60-75.
- [22] Wilhelm M. (2014). Rapport de méthodes: Echantillonnage boule de neige, la méthode de sondage déterminé par les répondants, OFS.
- [23] Mucchielli A. (2004). *L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales* (2^{ème} éd.). Armand Colin: Paris.
- [24] Gabarret I, Vedel B. (2015). Pour une nouvelle approche de la motivation entrepreneuriale. *La revue des sciences de gestion*, (1), 13-20.
- [25] Naima, A. M., Souad, K. B., & Hocine, Ifourah, H. (2021). Profil-type et déterminants de l'entrepreneuriat en milieu rural: Enquête dans la wilaya de Bejaia.
- [26] Hazell P. (2014). Repenser le rôle des petites exploitations agricoles dans les stratégies de développement. *Point de vue*, 2, 1-26.
- [27] Masiala M. (2021). Contribution des concessions agricoles périurbaines à l'approvisionnement alimentaire de la ville de Kinshasa. Thèse de doctorat, Gembloux Agro-Bio Tech Université de Liège; Université de Kinshasa, Gembloux, p 23.